



Sainte-Irène, le 15 mai 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 14^e jour du mois de mai 2020, à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Irène. Sous la présidence du maire, monsieur Jérémie Gagnon.

Sont présent(e)s :

M. Sébastien Lévesque, conseiller :	Siège # 1
Mme Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
M. Tommy Turgeon, conseiller :	Siège # 3
Mme Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Est aussi présente madame Sophie Bouchard, directrice générale de la municipalité de Sainte-Irène, et occupe la fonction de secrétaire de l'assemblée.

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

84-05-2020

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, monsieur Jérémie Gagnon.

Considérant l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement provincial et considérant l'arrêté n° 2020-028 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 25 avril 2020 permettant la tenue d'une séance du conseil à huis clos et permettant que les membres du conseil prennent part, délibèrent et votent à une séance par tout moyen de communication, les élus ont pris la décision de siéger à huis clos.

Lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

85-05-2020

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Nelson Thériault, appuyé par monsieur Sébastien Lévesque, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumission des réparations du tracteur TV 145 – La COOP
PURDEL – Division machinerie Amqui

4. Acquisition lot 6 360 480, cadastre du Québec - Emprise rue de la Congère
5. Demande de subvention – Alliances forestières Nemtayé
6. Demande de vente itinérante – Chocolaterie BelJade
7. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

86-05-2020 **Soumission des réparations du tracteur TV 145 – La COOP PURDEL – Division machinerie Amqui**

Il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par monsieur Sébastien Lévesque, d'accepter la soumission pour les réparations du tracteur TV145 pour un montant estimé à 54 123.91\$ (taxes incluses). La somme nécessaire pour lesdites réparations sera prélevée à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

87-05-2020 **Acquisition lot 6 360 480, cadastre du Québec - Emprise rue de la Congère**

Sur une proposition de monsieur Sébastien Lévesque, appuyée par madame Nancy Lizotte, il est résolu :

- D'autoriser l'acquisition, du lot 6 360 480, cadastre du Québec, de la MRC de La Matapédia; cette acquisition est à titre gratuit et ce lot constitue le prolongement de l'emprise de la rue de la Congère.
- D'autoriser M. Jérémie Gagnon, maire, ou Mme Sarah-Maude Dubé, pro-maire, ainsi que Mme Sophie Bouchard, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Ilrène, les documents relatifs au transfert de cette propriété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

88-05-2020 **Demande de subvention – Alliances forestières Nemtayé**

À la suite d'une demande d'aide financière provenant d'Alliances forestières Nemtayé, il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par madame Sarah-Maude Dubé, d'octroyer une aide financière d'une somme de 500,00\$ pour contribuer au bon fonctionnement de leurs activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

89-05-2020

Demande de vente itinérante – Chocolaterie BelJade

Considérant Qu'aucun règlement municipal n'est en vigueur concernant la vente itinérante sur le territoire de la municipalité de Sainte-Irène;

Considérant Que la Chocolaterie BelJade désire offrir un service par vente itinérante de crème molle à bord d'un camion marchand (food truck);

Il est proposé par madame Nancy Lizotte, appuyé par monsieur Nelson Thériault, et résolu :

- D'autoriser la Chocolaterie BelJade à offrir un service par vente itinérante de crème molle sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Irène jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

90-05-2020

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par monsieur Sébastien Lévesque, de lever la séance à 20h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie originale signée

M Jérémie Gagnon
Maire

Copie originale signée

M^{me} Sophie Bouchard
Directrice générale
